brossard

NOTE EXPLICATIVE

RÈGLEMENT NUMÉRO REG-395

RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE CONSTRUCTION DES TROTTOIRS SUR LA RUE CHRISTOPHE, L'AVENUE BIENVILLE, L'AVENUE BROADWAY ET LE BOULEVARD DE ROME ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 552 000 $

Le règlement REG-395 a pour objet de décréter des travaux de construction de trottoirs afin de faciliter les déplacements actifs des citoyens. Les trottoirs à construire sont localisés sur les rues suivantes :

- rue Christophe entre le boulevard Chevrier et la rue Chevalier;
- avenue Bienville secteur de la place Brabant;
- avenue Broadway entre l'avenue Bernard et la rue Belvédère;
- boulevard de Rome entre le numéro civique 3336 et la rue Lautrec.

Les travaux sont estimés à 552 000 $ et une somme de 1 000 000 $ est prévue au PTI pour l'année 2017.

Le règlement autorise un emprunt ne dépassant pas 552 000 $ pour une période de vingt (20) ans. L'emprunt (552 000 $) sera remboursé au moyen d'une taxe à l'ensemble en fonction de l'évaluation des immeubles imposables.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

La Direction du génie

2017-03-10

brossard

RÈGLEMENT NUMÉRO REG-395

RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE CONSTRUCTION DES TROTTOIRS SUR LA RUE CHRISTOPHE, L'AVENUE BIENVILLE, L'AVENUE BROADWAY ET LE BOULEVARD DE ROME ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 552 000 $

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil du 11 avril 2017;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU que le président d'assemblée a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et le cas échéant son mode de financement et son mode de paiement et de remboursement;

QU'À SA SÉANCE DU 16 MAI 2017, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le conseil municipal ordonne des travaux municipaux de construction de trottoirs afin de faciliter les déplacements actifs des citoyens. Les trottoirs à construire sont localisés sur les rues suivantes :

- rue Christophe entre le boulevard Chevrier et la rue Chevalier;
- avenue Bienville avec la place Brabant;
- avenue Broadway entre l'avenue Bernard et la rue Belvédère;
- boulevard de Rome entre le numéro civique 3336 et la rue Lautrec.

2. Afin de réaliser ces travaux, le conseil municipal autorise une dépense n'excédant pas la somme de 552 000 $, laquelle inclut les honoraires professionnels, les frais de financement, et tous les autres frais accessoires et nécessaires à la réalisation des travaux ordonnés, le tout étant représenté à l'estimation détaillée du coût des travaux jointe au présent règlement comme **ANNEXE A** pour en faire partie intégrante.

3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, le conseil municipal décrète un emprunt n'excédant pas 552 000 $ pour une période de vingt (20) ans.

4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles à l'égard de l'emprunt d'une somme de 552 000 $, il est par le présent imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale d'après les catégories et la valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.

5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

7. Une partie de l'emprunt décrété au présent règlement, mais non supérieure au pourcentage de la dépense déterminé à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ., c. C-19), peut être destinée à renflouer le fonds général de la Ville d'une partie ou de la totalité des sommes engagées avant l'entrée en vigueur du présent règlement, relativement à l'objet de celui-ci.

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE A

Le maire,

Paul Leduc

La greffière,

Joanne Skelling

brossard

ANNEXE A

R395 -Construction de trottoirs 2017

ESTIMATION DES COÛTS DES TRAVAUX MUNICIPAUX

RÉSUMÉ DES COÛTS

No	Description	Montant (taxes nettes)
1	**Conditions générales**	
	Montant avant taxes	- $
	Services professionnels (10%)	- $
	Taxes (4,9875%)	- $
	Frais de financement (2%)	- $
	Sous-total	- $
2	**Égoût sanitaire**	
	Montant avant taxes	- $
	Services professionnels (10%)	- $
	Taxes (4,9875%)	- $
	Frais de financement (2%)	- $
	Sous-total	- $
3	**Égout pluvial**	
	Montant avant taxes	- $
	Services professionnels (10%)	- $
	Taxes (4,9875%)	- $
	Frais de financement (2%)	- $
	Sous-total	- $
4	**Aqueduc**	
	Montant avant taxes	- $
	Services professionnels (10%)	- $
	Taxes (4,9875%)	- $
	Frais de financement (2%)	- $
	Sous-total	- $
5	**Entrée de service**	
	Montant avant taxes	- $
	Services professionnels (10%)	- $
	Taxes (4,9875%)	- $
	Frais de financement (2%)	- $
	Sous-total	- $
6	**Utilités publiques**	- $
	Montant avant taxes	80 000,00 $
	Services professionnels (10%)	8 000,00 $

Imprévus (10%)	10 000,00 $
Taxes (4,9875%)	4 887,75 $
Frais de financement (2%)	1 857,76 $
Sous-total	105 000,00 $
7 **Structure de chaussée**	
Montant avant taxes	26 250,00 $
Services professionnels (10%)	2 625,00 $
Imprévus (10%)	2 625,00 $
Taxes (4,9875%)	1 571,06 $
Frais de financement (2%)	661,42 $
Sous-total	34 000,00 $
8 **Bordures et trottoirs**	
Montant avant taxes	160 700,00 $
Services professionnels (10%)	16 070,00 $
Imprévus (10%)	16 070,00 $
Taxes (4,9875%)	9 617,90 $
Frais de financement (2%)	4 049,16 $
Sous-total	207 000,00 $
9 **Pavage de la chaussée**	
Montant avant taxes	128 055,00 $
Services professionnels (10%)	12 805,50 $
Imprévus (10%)	12 805,50 $
Taxes (4,9875%)	7 664,09 $
Frais de financement (2%)	3 226,60 $
Sous-total	165 000,00 $
10 **Piste cyclable**	
Montant avant taxes	- $
Services professionnels (10%)	- $
Taxes (4,9875%)	- $
Frais de financement (2%)	- $
Sous-total	- $
11 **Passage à niveau**	
Montant avant taxes	- $
Services professionnels (10%)	- $
Taxes (4,9875%)	- $
Frais de financement (2%)	- $
Sous-total	- $
12 **Mur anti-bruit**	
Montant avant taxes	- $

Services professionnels (10%)	- $
Taxes (4,9875%)	- $
Frais de financement (2%)	- $
Sous-total	- $
13 **Feux de circulation**	
Montant avant taxes	- $
Services professionnels (10%)	- $
Taxes (4,9875%)	- $
Frais de financement (2%)	- $
Sous-total	- $
14 **Signalisation et marquage**	
Montant avant taxes	22 350,00 $
Services professionnels (10%)	2 235,00 $
Imprévus (10%)	2 235,00 $
Taxes (4,9875%)	1 337,65 $
Frais de financement (2%)	563,15 $
Sous-total	29 000,00 $
15 **Éclairage**	
Montant avant taxes	5 000,00 $
Services professionnels (10%)	500,00 $
Imprévus (10%)	500,00 $
Taxes (4,9875%)	299,25 $
Frais de financement (2%)	125,99 $
Sous-total	7 000,00 $
16 **Aménagement paysager**	
Montant avant taxes	3 500,00 $
Services professionnels (10%)	350,00 $
Imprévus (10%)	350,00 $
Taxes (4,9875%)	192,02 $
Frais de financement (2%)	80,84 $
Sous-total	5 000,00 $
MONTANT DU RÈGLEMENT :	552 000,00 $

Vérifié par Alejandro Leon, ing., chargé de projet
10 mars 2017

14/03/2017

brossard

ANNEXE A

Bordereau no 1			Aqueduc		
No.	Description	Qte total	Prix unitaire	Unité	Montant
1	**AQUEDUC**				
1.1	Remplacement d'accessoire en fonte		3 800,00 $	global	- $
1.2	Réseau temporaire		10 000,00 $	m.lin.	- $
1.3	Vanne 200mm diamètre et chambre de vanne à remplacer		1 800,00 $	m.lin.	- $
1.4	Vanne 150mm diamètre et boîtier à remplacer		1 600,00 $	m.lin.	- $
1.5	Borne fontaine à déplacer		3 500,00 $		- $
1.6	Extension pour borne-fontaine		1 500,00 $		- $
1.7	Robinet de ligne 19mm dia. et boîtier de service à remplacer avec excavation hydraulique		1 500,00 $	m.lin.	- $
1.8	Boîtier service à localiser		20,00 $		- $
1.9	Raccordement des entrées de service 19mm		300,00 $		- $
1.10	Extension de boîte de service				- $
1.11	Tuyau de service sanitaire en PVC 125mm diam. à réparer		1 500,00 $		- $
1.12	Tuyau de service pluvial en PVC 150mm diam. à réparer		1 500,00 $		- $
1.13	Raccordement de puisard en PVC SDR 35 200 mm diam. à réparer				- $
1.14	Obstacles pour le changement d'une boîte de services (haie, clôture, etc.)				- $
1.15	Réfection de pavage type EB-14 et EB-10 en plusieurs couches		400,00 $	m2	- $
1.16	Excavation supplémentaire				- $
1.17	Béton de remblai				- $
1.18	Traverse de conduits d'utilité publique non montrés aux plans, lors de la pose de la conduite maîtresse.				- $
1.19	Traverse de conduits d'utilité publique non montrés aux plans lors de la réfection d'entrée de service.				- $
1.20	Perte de temps lors de raccordement de la nouvelle conduite maîtresse au réseau existant.				- $
1.21	Pierre concassée pour le remplissage des tranchées		15,00 $		- $
1.22	Perte de temps travaux supplémentaires				- $
				Sous-total :	**- $**

brossard

ANNEXE A

Bordereau no 2		Égouts et entrées de service			
No.	Description	Qte total	Prix unitaire	Unité	Montant
2	**ÉGOUT SANITAIRE - CONDUITE PRINCIPALE**				
2.1	PVC SDR35 375mm		400,00 $	mètre lin.	- $
2.2	Conduites sanitaire 1200mm		3 450,00 $	mètre lin.	- $
2.3	Réparation entrée de services sur la conduite 1200mm		3 450,00 $	unité	- $
2.4	Manchon en caoutchouc avec courroies en acier inoxydable 250 mm dia.		- $	unité	- $
2.5	Puits de localisations		- $	heure	- $
2.6	Manchon en époxy de 1,2 m de long sur conduite principale de diam 250 mm.		- $	unité	- $
2.7	Longueur supplémentaire pour manchon en époxy sur conduite principale de diam 250 mm.		- $	mètre lin.	- $
2.8	Colmatage de joint de sellette		- $	unité	- $
2.9	Gainage conduite principale et entrée de service type T liner- LMK'Stubby		- $	unité	- $
				Sous-total :	- $
3	**ÉGOUT PLUVIAL - CONDUITE PRINCIPALE**				
3.1	Conduite principale 600mm (remplacement ponctuel)		1 380,00 $	mètre lin.	- $
3.2	Gainage en époxy conduite principale 600mm		2 300,00 $	unité	- $
				Sous-total :	- $
4	**ENTRÉES DE SERVICES**				
4.1	Aqueduc				
4.1.1	Tuyau en cuivre type K 20mm			mètre lin.	- $
4.1.2	Union 20mm de diam.			unité	- $
				Sous-total :	- $
4.2	Égout sanitaire				
4.2.1	Inspection télévisée du tuyau de service sanitaire (à partir du Clean-Out)			unité	
4.2.2	Inspection télévisée du tuyau de service sanitaire (à partir d'un puits d'accès à l'extérieur de la maison)			unité	
4.2.3	Déplacement pour inspection télévisée			unité	
4.2.4	Tuyau en PVC SDR28 125mm de diam.			mètre lin.	
4.2.5	Manchon en caoutchouc avec courroies en acier inoxydable 125mm de diam.			unité	
4.2.6	Sellette de raccordement			unité	
4.2.7	Té en PVC 250/125			unité	
4.2.8	Coude en PVC 125mm			unité	
4.2.9	Nettoyage et alésage des conduites de service sanitaire			unité	
				Sous-total :	- $
4.3	Égout pluvial				
4.3.1	Tuyau en PVC SDR28 150mm de diam.			mètre lin.	
4.3.2	Manchon en caoutchouc avec courroies en acier inoxydable 150mm de diam.			unité	
4.3.3	Sellette de raccordement			unité	
4.3.4	Coude en PVC 150mm			unité	- $
				Sous-total :	- $
5	**PIERRE**				
5.1	Pierre concassée pour le remplissage des tranchées			tonne	- $
				Sous-total :	- $
6	**EXCAVATION D'ENTRÉE DE SERVICE**				
6.1	Réfection d'entrée de service comprenant l'excavation, le remplissage et la compaction de la tranchée.			m.lin.	- $
				Sous-total :	- $
				Sous-total :	- $

brossard

ANNEXE A

Bordereau no 3			Voirie		
No.	Description	Qte total	Prix unitaire	Unité	Montant
7	STRUCTURE DE CHAUSSÉE				
7.1	Préparation du lit du pavage	300	9,00 $	mètre ca.	2 700,00 $
7.2	Membrane géotextile aiguilletée		3,45 $	mètre ca.	- $
7.3	Pierre concassée 0-20 et 0-56	450	20,00 $	tonne	9 000,00 $
7.4	Pierre concassée 0-20		23,00 $	tonne	- $
7.5	Drain de rive		46,00 $	mètre ca.	- $
7,6	Provision pour disposition matériel contaminé > C	100	120,00 $	tonne	12 000,00 $
7,7	Mise en forme et compaction de la fondation	300	8,50 $	mètre ca.	2 550,00 $
				Sous-total :	26 250,00 $
8	BORDURES ET TROTTOIRS				
8.1	Bordure en béton 500mm de hauteur à la main	50	105,00 $	mètre lin.	5 250,00 $
8.2	Trottoir dalle à démolir et à enlever	10	15,00 $	mètre lin.	150,00 $
8.3	Trottoir dalle béton 150 mm d'épaisseur, 1,3 m. de large à construire incluant goujons	180	215,00 $	mètre ca.	38 700,00 $
8.4	Bordure à démolir et à enlever	500	13,00 $	mètre lin.	6 500,00 $
8.5	Renforcement du trottoir avec treillis métallique	50	20,00 $	unité	1 000,00 $
8.6	Trottoir monolithe 450mm de hauteur et 1,5m de large à construire	10	215,00 $	mètre lin.	2 150,00 $
8.7	Trottoir monolithe 450mm de hauteur et 1,8m de large à construire	450	230,00 $	mètre lin.	103 500,00 $
8,8	Trottoir monolithe 1,50 m de large à démolir et à enlever	20	22,50 $	mètre lin.	450,00 $
8,9	Raccordement de bordure ou trottoir	20	60,00 $	unité	1 200,00 $
8,10	Bordure à scier horizontallement	30	60,00 $	mètre lin.	1 800,00 $
				Sous-total :	160 700,00 $
9	AJUSTEMENTS				
9.1	Ajustement de regard	2	600,00 $	unité	1 200,00 $
9.2	Ajustement de puisard	10	500,00 $	unité	5 000,00 $
9.3	Ajustement de boitier de vanne	1	450,00 $	unité	450,00 $
9.4	Cadre et couvercle de regard modèle ajustable à installer		1 380,00 $	unité	- $
9.5	Cadre et grille de puisard modèle ajustable à installer	1	1 495,00 $	unité	1 495,00 $
9.6	Cheminée de regard/puisard 750mm diamètre à modifier (regard)		15,00 $	cm	- $
9.7	Puisard à modifier (10 cm/puisard)	30	5,00 $	cm	150,00 $
9.8	Puisard à construire incluant le raccordement à l'égout pluvial en tuyau PVC SDR-28 150mm diamètre		5 750,00 $	unité	- $
9.9	Puisard à déplacer	1	2 300,00 $	unité	2 300,00 $
9.10	Puisard à remplacer		4 025,00 $	unité	- $
9.11	Puisard à enlever		690,00 $	unité	- $
9.12	Dalle d'abribus	2	3 500,00 $	unité	7 000,00 $
9.13	Borne fontaine à déplacer	1	5 500,00 $	unité	5 500,00 $
9.14	Boîtier de vanne, section du bas incluant la plaque guide			unité	- $
9.15	Nettoyage de regard, puisard et boite de vanne avec camion aspirateur	5	350,00 $	heure	1 750,00 $
				Sous-total :	24 845,00 $
10	PAVAGE				
10.1	Pavage à enlever	350	14,00 $	mètre ca.	4 900,00 $
10.2	Pavage asphaltique couche d'usure ESG-10 40-50mm d'épaisseur	60	250,00 $	tonne	15 000,00 $
10.3	Pavage asphaltique couche base GB-20 selon épaisseur existant	100	240,00 $	tonne	24 000,00 $
10.4	Pavage asphaltique EB-10C réfection entrée charretière	20	500,00 $	tonne	10 000,00 $
10,5	Pavage d'entrée charretière à enlever	100	30,00 $	mètre ca.	3 000,00 $
10,6	Nettoyage de surface et émulsion type RS-1 0,3 litre/m.ca. résiduel entre deux couches de pavage	350	2,00 $	mètre ca.	700,00 $
10,7	Planage de joint de pavage	500	30,00 $	mètre lin.	15 000,00 $
10,8	Denso-band à fournir et à installer	10	35,00 $	mètre lin.	350,00 $
				Sous-total :	72 950,00 $

11	RÉFECTION ARRIÈRE				
11.1	Réfection d'entrée charretière soit excavation , préparation du lit et mise en forme			mètre ca.	- $
11.2	Réfection d'entrée en béton de ciment pour piéton ou voiture incluant l'enlèvement du béton existant			mètre ca.	- $
11.3	Bordure préfabriquée à enlever		15,00 $	mètre lin.	- $
11.4	Bordure préfabriquée à replacer		20,00 $	mètre lin.	- $
11.5	Bordure de béton coulé à la main, coffrage non standard			mètre lin.	- $
11.6	Muret préfabriqué à replacer			mètre ca.	- $
11.7	Pavé-uni et ou en béton de ciment à enlever	5	20,00 $	mètre ca.	100,00 $
11.8	Pavé-uni et ou en béton de ciment à replacer	5	80,00 $	mètre ca.	400,00 $
11.9	Pavage asphaltique type EB-5 pour réfection d'entrée charretière		218,50 $	tonne	- $
11.10	Pierre concassée 0-20 pour entrée charretière	40	23,00 $	tonne	920,00 $
11.11	Gazonnement	1100	13,20 $	mètre ca.	14 520,00 $
11.12	Achat matériaux aménagement paysager (provision)	1	13 000,00 $	forfait	13 000,00 $
11.13	Denso-band à fournir et installer (entrée charretière)	40	33,00 $	mètre lin.	1 320,00 $
11.14	Équipements aménagement paysager			unité	- $
11.15	Muret en pierre cimentée à reconstruire		260,00 $	mètre lin.	- $
11.16	Arbres à enlever, à essoucher et à évacuer			unité	- $
				Sous-total :	30 260,00 $

Sous-total : 315 005,00 $

brossard

ANNEXE A

Bordereau no 3			Voirie		
No.	Description	Qte total	Prix unitaire	Unité	Montant
7	**STRUCTURE DE CHAUSSÉE**				
7.1	Préparation du lit du pavage	300	9,00 $	mètre ca.	2 700,00 $
7.2	Membrane géotextile aiguilletée		3,45 $	mètre ca.	- $
7.3	Pierre concassée 0-20 et 0-56	450	20,00 $	tonne	9 000,00 $
7.4	Pierre concassée 0-20		23,00 $	tonne	- $
7.5	Drain de rive		46,00 $	mètre ca.	- $
7,6	Provision pour disposition matériel contaminé > C	100	120,00 $	tonne	12 000,00 $
7,7	Mise en forme et compaction de la fondation	300	8,50 $	mètre ca.	2 550,00 $
				Sous-total :	26 250,00 $
8	**BORDURES ET TROTTOIRS**				
8.1	Bordure en béton 500mm de hauteur à la main	50	105,00 $	mètre lin.	5 250,00 $
8.2	Trottoir dalle à démolir et à enlever	10	15,00 $	mètre lin.	150,00 $
8.3	Trottoir dalle béton 150 mm d'épaisseur, 1,3 m. de large à construire incluant goujons	180	215,00 $	mètre ca.	38 700,00 $
8.4	Bordure à démolir et à enlever	500	13,00 $	mètre lin.	6 500,00 $
8.5	Renforcement du trottoir avec treillis métallique	50	20,00 $	unité	1 000,00 $
8.6	Trottoir monolithe 450mm de hauteur et 1,5m de large à construire	10	215,00 $	mètre lin.	2 150,00 $
8.7	Trottoir monolithe 450mm de hauteur et 1,8m de large à construire	450	230,00 $	mètre lin.	103 500,00 $
8,8	Trottoir monolithe 1,50 m de large à démolir et à enlever	20	22,50 $	mètre lin.	450,00 $
8,9	Raccordement de bordure ou trottoir	20	60,00 $	unité	1 200,00 $
8,10	Bordure à scier horizontallement	30	60,00 $	mètre lin.	1 800,00 $
				Sous-total :	160 700,00 $
9	**AJUSTEMENTS**				
9.1	Ajustement de regard	2	600,00 $	unité	1 200,00 $
9.2	Ajustement de puisard	10	500,00 $	unité	5 000,00 $
9.3	Ajustement de boitier de vanne	1	450,00 $	unité	450,00 $
9.4	Cadre et couvercle de regard modèle ajustable à installer		1 380,00 $	unité	- $
9.5	Cadre et grille de puisard modèle ajustable à installer	1	1 495,00 $	unité	1 495,00 $
9.6	Cheminée de regard/puisard 750mm diamètre à modifier (regard)		15,00 $	cm	- $
9.7	Puisard à modifier (10 cm/puisard)	30	5,00 $	cm	150,00 $
9.8	Puisard à construire incluant le raccordement à l'égout pluvial en tuyau PVC SDR-28 150mm diamètre		5 750,00 $	unité	- $
9.9	Puisard à déplacer	1	2 300,00 $	unité	2 300,00 $
9.10	Puisard à remplacer		4 025,00 $	unité	- $
9.11	Puisard à enlever		690,00 $	unité	- $
9.12	Dalle d'abribus	2	3 500,00 $	unité	7 000,00 $
9.13	Borne fontaine à déplacer	1	5 500,00 $	unité	5 500,00 $
9.14	Boîtier de vanne, section du bas incluant la plaque guide			unité	- $
9.15	Nettoyage de regard, puisard et boite de vanne avec camion aspirateur	5	350,00 $	heure	1 750,00 $
				Sous-total :	24 845,00 $
10	**PAVAGE**				
10.1	Pavage à enlever	350	14,00 $	mètre ca.	4 900,00 $
10.2	Pavage asphaltique couche d'usure ESG-10 40-50mm d'épaisseur	60	250,00 $	tonne	15 000,00 $
10.3	Pavage asphaltique couche base GB-20 selon épaisseur existant	100	240,00 $	tonne	24 000,00 $
10.4	Pavage asphaltique EB-10C réfection entrée charretière	20	500,00 $	tonne	10 000,00 $
10,5	Pavage d'entrée charretière à enlever	100	30,00 $	mètre ca.	3 000,00 $
10,6	Nettoyage de surface et émulsion type RS-1 0,3 litre/m.ca. résiduel entre deux couches de pavage	350	2,00 $	mètre ca.	700,00 $
10,7	Planage de joint de pavage	500	30,00 $	mètre lin.	15 000,00 $
10,8	Denso-band à fournir et à installer	10	35,00 $	mètre lin.	350,00 $
				Sous-total :	72 950,00 $

11	RÉFECTION ARRIÈRE				
11.1	Réfection d'entrée charretière soit excavation , préparation du lit et mise en forme			mètre ca.	- $
11.2	Réfection d'entrée en béton de ciment pour piéton ou voiture incluant l'enlèvement du béton existant			mètre ca.	- $
11.3	Bordure préfabriquée à enlever		15,00 $	mètre lin.	- $
11.4	Bordure préfabriquée à replacer		20,00 $	mètre lin.	- $
11.5	Bordure de béton coulé à la main, coffrage non standard			mètre lin.	- $
11.6	Muret préfabriqué à replacer			mètre ca.	- $
11.7	Pavé-uni et ou en béton de ciment à enlever	5	20,00 $	mètre ca.	100,00 $
11.8	Pavé-uni et ou en béton de ciment à replacer	5	80,00 $	mètre ca.	400,00 $
11.9	Pavage asphaltique type EB-5 pour réfection d'entrée charretière		218,50 $	tonne	- $
11.10	Pierre concassée 0-20 pour entrée charretière	40	23,00 $	tonne	920,00 $
11.11	Gazonnement	1100	13,20 $	mètre ca.	14 520,00 $
11.12	Achat matériaux aménagement paysager (provision)	1	13 000,00 $	forfait	13 000,00 $
11.13	Denso-band à fournir et installer (entrée charretière)	40	33,00 $	mètre lin.	1 320,00 $
11.14	Équipements aménagement paysager			unité	- $
11.15	Muret en pierre cimentée à reconstruire		260,00 $	mètre lin.	- $
11.16	Arbres à enlever, à essoucher et à évacuer			unité	- $
				Sous-total :	30 260,00 $

Sous-total : 315 005,00 $

brossard

ANNEXE A

Signature

Date

Bordereau no 4			SIGNALISATION		
No.	**Description**	**Qte total**	**Prix unitaire**	**Unité**	**Montant**
12	**MARQUAGE**				
12.1	Estimation signalisation	0	23,00 $	m. lin.	- $
12.2	Marquage permanent traverse verte	0	115,00 $	m^2	- $
12.3	Marquage à effacer	0	3 000,00 $	lot	- $
12.4	Marquage imitation pavé	0		unité	- $
12.5	Pictogramme piste partagée type Decomark	0		unité	- $
12.6	Flèche à droite sur fond gris type Decomark	0		unité	- $
				Sous-total :	- $
13	**SIGNALISATION PERMANENTE**				
13.1	Estimation signalisation	0	46,00 $	m. lin.	- $
13.2	Poteau de signalisation RAL7022	2	350,00 $	unité	700,00 $
13.3	Ligne d'arrêt à la peinture blanche 300 mm moyenne durée	5	100,00 $	mètre lin	500,00 $
13.4	Nom des rues résidentielles (installation seulement, fourni par la ville)	0		unité	- $
13.5	Arrêt P-010	0	100,00 $	unité	- $
13.6	D-320	0		unité	- $
13.7	Contournement d'obstacle P-090-D et balises de danger D-209-D	0		unité	- $
13.8	P-100-8-L	0		unité	- $
13.9	Arrêt interdit P-160-1-D	0		unité	- $
13.10	Arrêt interdit P-160-1-G	0		unité	- $
13.11	Arrêt interdit P-160-1-G-D	0		unité	- $
13.12	Arrêt interdit P-160-1-D-TXT EXCEPTÉ AUTOBUS	0		unité	- $
13.13	P-130-20	0		unité	- $
13.14	P-70-4-40	0		unité	- $
13.15	P-150-4-BROSSARD 15 NOV. AU 15 AVRIL 2h-8h EXCEPTÉ DIMANCHE	0		unité	- $
13.16	Panneau P-270-2-D	2	250,00 $	unité	500,00 $
13.17	Stationnement réglementé P-150-2-G	0		unité	- $
13.18	Stationnement réglementé P-150-2-G-D	0		unité	- $
13.19	Stationnement réglementé P-150-2-D	0		unité	- $
13.20	P-130-5	0		unité	- $
13.21	Panneau à DEL	0	8 900,00 $	unité	- $
13.22	P-120-9 et P-240-P-3-G	0		unité	- $
13.23	P-120-11 et P-240-P-1	0		unité	- $
13.24	P-125 et P-240-P-1	0		unité	- $
13.25	I-375-1	0		unité	- $
13.26	P-150-2-D 15 NOV. AU 15 AVRIL	0		unité	- $
13.27	P-150-2-G 15 NOV. AU 15 AVRIL	0		unité	- $
13.28	P-150-2-G-D 15 NOV. AU 15 AVRIL	0		unité	- $
13.29	Système d'attache pour poteau des Prairies	0		unité	- $
13.30	Ligne axiale simple continue à la peinture jaune 120 mm larg, moyenne durée	10	40,00 $	m.lin	400,00 $
13.31	Bande de passage 2400 x 400 blanche, moyenne durée	65	150,00 $	unité	9 750,00 $
13.32	Bande de passage 2400 x 400 jaune, moyenne durée	30	150,00 $	unité	4 500,00 $
13.33	Plaques podotactiles	15	400,00 $	unité	6 000,00 $
				Sous-total :	22 350,00 $
14	**SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ET POUR TRAVAUX**				
14.1	Signalisation directionnelle et protection du chantier	1		lot	- $
				Sous-total :	- $

Sous-total : **22 350,00 $**

brossard

ANNEXE A

Bordereau no 5			Éclairage		
No.	Description	Qte total	Prix unitaire	Unité	Montant
15	**Éclairage**				
15.1	Lampadaire (système antivol et installation incluse)		5 308,98 $	unité	- $
15.2	Luminaires sur potence (fourniture seulement)		2 578,88 $	unité	- $
15.3	Traverse de rue 150 mm de diamètre par excavation		172,50 $	mètre lin.	- $
15.4	Base de lampadaire	1	3 000,00 $	unité	4 000,00 $
15.5	Conducteur #6 AWG-RWU90(X-LINK)-40C ou conducteur #6 AWG Vert RWU90(X-LINK)-40C		5,75 $	m.lin	- $
15.6	Conducteur #4 AWG-RWU90(X-LINK)- 40C		17,25 $	m.lin	- $
15.7	Enlèvement de potence et luminaire existant		165,60 $	unité	- $
15.8	Réinstallation de potence et luminaire à un endroit existant	1	1 000,00 $	unité	1 000,00 $
15.9	Installation de potence et luminaire sur poteau de bois		165,60 $	unité	- $
15.10	Raccordement à un point de distribution existant		575,00 $	unité	- $
15.11	Nouveau point d'alimentation et distribution		5 750,00 $	unité	- $
15.12	Vérifications électriques		1 150,00 $	forfait	- $
15.13	Mise à la terre lampadaire		- $	unité	- $
15.14	Conducteur cuivre NU no 6		2,30 $	m.lin	- $
15.15	Conduit rigide en PVC enrobé de sable 78 mm de diamètre		46,00 $	m.lin	- $
15.16	Conducteur #4 AWG-RWU90(X-LINK)- 40C		4,03 $	m.lin	- $
15.17	Conducteur #2 AWG-RWU90(X-LINK)- 40C		5,46 $	m.lin	- $
15.18	Boîte de tirage Synertech		575,00 $	unité	- $
				Sous-total :	**5 000,00 $**

brossard

ANNEXE A

Bordereau no 6			Aménagement paysager		
No.	**Description**	**Qte total**	**Prix unitaire**	**Unité**	**Montant**
16	**MOBILIER URBAIN**				
16.1	Fourniture et installation d'un banc	0		unité	- $
16.2	Fourniture et installation d'un abribus	0		unité	- $
16.3	Fourniture et installation d'une poubelle double rebuts et recyclage	0		unité	- $
				Sous-total :	- $
17	**TRAVAUX DE PLANTATION**				
17.1	Plantation des arbres feuillus en motte, 60 mm diam				
17.1.1	CELTIS OCCIDENTALIS / Micocoulier occidental, 60 mm			unité	- $
17.1.2	GINKO BILOBA / Arbre aux quarantes écus, 60 mm			unité	- $
17.1.3	GLEDITSIA TRIACANTHOS INERMIS 'SUNBURST' / Févier d'Amérique 'Sunburst', 60 mm			unité	- $
17.1.4	QUERCUS PALUSTRIS / Chêne des marais, 60 mm	10	350,00 $	unité	3 500,00 $
				Sous-total :	3 500,00 $
17.2	Arbustes feuillus, en pot				
17.2.1	CORNUS SERICEA 'FLAVIRAMEA' / Cornouiller jaune, 50cm, pot			unité	- $
17.2.2	GENISTA TINCTORIA 'ROYAL GOLD' / Genêt des teinturiers 'Royal Gold', 50cm, pot			unité	- $
17.2.3	PHYSOCARPUS OPULIFOLIUS 'DART'S GOLD' / Physocarpe doré 'Dart's Gold', 50cm, pot			unité	- $
17.2.4	PHYSOCARPUS OPULIFOLIUS 'NANUS' / Physocarpe à feuilles d'orbier 'nanus', 50cm, pot			unité	- $
17.2.5	SAMBUCUS CANADENSIS 'AUREUS' / Sureau du Canada 'Aureus', 60cm, pot			unité	- $
17.2.6	SORBARIA SORBIFOLIA 'SEM'/ Sorbier à feuille de sorbier 'Sem', 50cm, pot			unité	- $
17.2.7	VIBURNUM DENTATUM 'BLUE MUFFIN'/ Viorne dentée 'Blue Muffin', 60cm, pot			unité	- $
17.2.8	VIBURNUM TRILOBUM 'ALFREDO'/ Viorne dentée 'Alfredo', 60cm, pot			unité	- $
				Sous-total :	- $
17.3	Vivaces, pot de 11cm				
17.3.1	ASCLEPIAS TUBEROSA / Asclépiade tubéreuse			unité	- $
17.3.2	COREOPSIS VERTICILLATA 'MOONBEAM' / Coréopsis verticillé 'Moonbeam'			unité	- $
17.3.3	ECHINACEA PURPUREA 'PRAIRIE SPLENDOR' / Échinacée pourpre 'Prairie Splendor'			unité	- $
17.3.4	HEMEROCALLIS x 'JOAN SENIOR' / Hémérocalle blanche 'Joan Senior'			unité	- $
17.3.5	NEPETA X 'PURSIAN BLUE' / Nepeta 'Pursian Blue'			unité	- $
17.3.6	PEROVSKIA ATRIPLICIFOLIA 'PEEK-A-BLUE' / Sauge Russe 'Peek-a-blue'			unité	- $
17.3.7	RUDBECKIA FULGIDA SULLIVANTII 'GOLDSTURM' / Rudbeckie 'Goldstrum'			unité	- $
				Sous-total :	- $

17,40	Poacées, pot de 1 litre				
17.4.1	ANDROPOGON GERARDII/ Barbon de Gérard			unité	- $
17.4.2	ELYMUS ARENARIUS / Élyme des sables			unité	- $
17.4.3	PANICUM VIRGATUM 'NORTHWIND' / Panic raide 'Northwind'			unité	- $
17.4.4	SCHYZACHIRIUM SCOPARIUM 'STANGIND OVATION' / BARBON À BALAIS 'Standing Ovation'			unité	- $
17.4.5	SESLERIA AUTUMNALIS / Seslérie automnale			unité	- $
				Sous-total :	- $

SOUS-TOTAL 2 - Travaux de plantation : 3 500,00 $

Sous-total : 3 500,00 $

brossard

CALENDRIER BROSSARD ÉCLAIR

REG-395
RÈGLEMENT ORDONNANT DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE CONSTRUCTION DES TROTTOIRS SUR LA RUE CHRISTOPHE, L'AVENUE BIENVILLE, L'AVENUE BROADWAY ET LE BOULEVARD DE ROME ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 552 000 $

1	Adoption de l'avis de motion (art. 356 LCV)		2017-04-11
2	Adoption par résolution du règlement	*Si aucune demande de registre ou la date de la tenue du scrutin*	2017-05-16
3	Avis aux personnes ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire (art. 539 LERM)	*Après l'adoption du règlement et au moins 5 jours avant la tenue du registre*	2017-05-24
4	Tenue du registre (art. 535 à 538 LERM)	*Au plus tôt, 5 jours après l'avis et lendemain, si 2 jours nécessaires*	30,31mai et 1erjuin 2017
5	Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement (art. 555 LERM)	*Le plus tôt possible après la tenue du registre*	2017-06,01
6	Dépôt du certificat d'enregistrement du greffier (art. 557 LERM)	*La séance suivant la confection du certificat*	2017-06-13

Si le nombre de signature au registre est insuffisant, passez directement à l'étape 9.
Si le nombre de signature au registre est suffisant, allez à l'étape 7

7	Avis de scrutin référendaire (art. 136.1 LAU et art. 572 LERM)	*Au plus tard le 10e jour précédant le scrutin*	
8	Tenue du scrutin référendaire (art.558 et 566 à 579 LERM)	*10 jours après l'avis de scrutin référendaire*	

Si le résultat du scrutin est positif (art. 576 LERM & 557 LCV), passez directement à l'étape 9
Si le résultat du scrutin est négatif, le règlement ne peut entrer en vigueur et le processus se termine.

9	Transmission au MAMROT, pour approbation du règlement, des documents suivants (art. 556, 562 LCV) :	*Le plus tôt possible après l'adoption ou l'approbation*	2017-06-02

- √ Copie certifiée conforme de l'avis de motion
- √ Copie certifiée conforme de la résolution d'adoption du règlement
- √ Copie certifiée conforme du règlement et de ses annexes (textes, fiche de règlement, estimation des coûts, plans, etc.)
- √ Copie certifiée conforme de l'avis et du certificat de publication annonçant la tenue d'un registre
- √ Copie certifiée conforme du certificat d'enregistrement du greffier

10	Réception de l'approbation du MAMOT		2017-08-18
11	Avis public et certificat de publication d'entrée en vigueur du règlement (art. 362 LCV)	*Après l'approbation du Ministre*	2017-08-30
12	Certificat d'approbation (art. 357 LCV)		
13	**Entrée en vigueur** du règlement (art. 361 LCV)	*La date de publication de l'avis public*	2017-08-30